

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne Sud

SÉANCE du 09 octobre 2015

Délibération n° 91-2015

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité le procès-verbal du conseil d'administration du 13 mars 2015 sous réserve des modifications demandées en séance.

Membres en exercice : 25 membres

<u>Votes</u> : 17	Pour :	17
	Contre :	0
	Abstention(s) :	0

Délibération adoptée.

Visa du Président

Jean PEETERS



Document(s) en annexe au présent extrait : Procès-verbal approuvé du CA du 13 03 2015

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 21 octobre 2015.

Document mis en ligne le : 21 octobre 2015.